

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 70 Construction de l'identité professionnelle			
Ancien Code	PEIM3B70PP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB3700		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be) HELHa Campus Mons Marie-Eve DEMEURE (demeureme@helha.be) HELHa Gosselies Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Marie-Pierre DERIDDER (marie-pierre.deridder@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Élaboration du projet professionnel : Ma profession : enseignant(e) ?

« En fin de formation et à l'issue des différents stages, les jeunes enseignants tenteront de définir leur projet professionnel, de le comparer à celui qu'ils avaient en début de formation »
 Circulaire du 7 juin 2001.

D'un point de vue déontologique, l'apprenant-enseignant doit pouvoir s'interroger sur la dimension éthique faite à la fois de principes collectifs indiscutables (tolérance, respect...) et d'une interprétation personnelle déterminée entre autres par l'image que l'on a de son rôle d'enseignant. Cette réflexion donnera tout son sens au serment de Socrate.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**

- 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable d'élaborer un travail écrit réflexif professionnel et personnel sur ses pratiques pédagogiques en lien avec les différents stages d'enseignement, l'évolution de sa posture et la déontologie liée au métier.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B70PPA	Élaboration du projet professionnel	15 h / 1 C
PEIM3B70PPB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B70PPA	Élaboration du projet professionnel	10
PEIM3B70PPB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les deux AA sont évaluées par une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Elaboration du projet professionnel			
Ancien Code	14_PEIM3B70PPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB3701		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Eve DEMEURE (demeureme@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à aider l'étudiant.e à cerner l'enseignant.e qu'il choisit de devenir, afin de lui permettre de faire un choix professionnel réfléchi. L'analyse réflexive sera donc la clé de voûte de cette activité d'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de ce cours, l'étudiant.e sera capable de rédiger un projet professionnel répondant à la question : « quel(le) enseignant.e vais-je choisir d'être ? » en référence aux différents niveaux d'observation et d'analyse de la réalité socio-éducative.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette démarche réflexive stimule et développe les réflexions de l'étudiant.e sur :

- son parcours personnel et de formation,
- son engagement professionnel futur,
- sa vision du métier d'instituteur/trice primaire.

Démarches d'apprentissage

Différentes démarches/méthodologies sont exploitées telles que :

- l'introspection et l'analyse réflexive
- le partage en groupe
- l'expression personnelle de sa vision du métier d'instituteur primaire
- des rencontres avec des intervenants, liées à leurs pratiques professionnelles (CPMS, Equipes mobiles, Direction d'école,...) en vue d'échanges autour de situations concrètes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Évaluation continue, formative et en coopération quant à la pertinence et au degré d'approfondissement des analyses réflexives.

Sources et références

- Deconinck, D. (2013). *Le bonheur à l'école. Le journal d'une instit.* Paris : Le Livre de Poche
- Lafontaine, A., Terwagne, S., & Vanhulle, S. (2013). *Les cercles de lecture.* Bruxelles : De Boeck Outils pour enseigner.
- Ministère de la Communauté française (2015). *Le tout petit guide du jeune enseignant.* Bruxelles : Agers.
- Ministère de la Communauté française (2001). *Devenir enseignant.* Bruxelles : Agers
- Paquay, L. & Wagner, M-C (2001). Compétences privilégiées dans les stages et en vidéo-formation. In L. Paquay, M. Altet, E. Charlier & P. Perrenoud (Eds.), *Former des enseignants réflexifs* (pp. 153-179). Bruxelles : De Boeck.
- SeGEC/FédESuC (2014). Photographie du métier d'instituteur primaire. Bruxelles : SeGEC/FédESuC.
- Conseil supérieur pédagogique (2014). Référentiel de compétences de l'enseignant. Bruxelles : CGHE. En ligne <http://www.cghe.cfwb.be/index.php?id=1551>
-

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours à enrichir graduellement par l'étudiant.e

Divers documents (synthèses, articles, diapositives, vidéos, etc.).

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette unité d'enseignement sera évaluée au travers d'une épreuve intégrée sous forme d'un travail écrit personnel, individuel. Cette réflexion sera présentée oralement.

Les consignes, exigences et critères d'évaluation seront communiqués via ConnectEd.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En Q3, l'étudiant en échec devra représenter le travail écrit selon les mêmes modalités qu'au Q2.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Ancien Code	14_PEIM3B70PPB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB3702		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Eve DEMEURE (demeureme@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à aider l'étudiant.e à s'interroger sur son évolution personnelle et professionnelle; sur l'enseignant.e qu'il/elle est en voie de devenir. Pour ce faire, il/elle va être invité.e à prendre un temps d'arrêt en vue d'identifier et de conscientiser le chemin parcouru depuis le début de sa formation et celui qui lui reste à parcourir.

L'analyse réflexive sera donc la clé de voûte de cette activité d'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours a pour objectif :

- d'amener l'étudiant.e à interroger son identité enseignante aux termes de sa formation initiale (le chemin parcouru et celui restant à parcourir)
- de l'aider à inscrire cette réflexion dans le cadre déontologique lié à la profession
- de lui permettre de confronter cette identité professionnelle à différents cadres théoriques et référentiels existants
- d'engager l'étudiant.e dans une analyse réflexive sur les différentes expériences vécues tant à travers les cours qu'à travers la pratique de stage, et sur l'articulation entre théorie et pratique
- d'amener l'étudiant.e à donner du sens à sa formation par une réflexion générale sur son cheminement personnel (difficultés, progrès, perspectives d'évolution).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette démarche réflexive se construira à partir de différentes activités articulées autour des apports suivants :

- le développement des compétences de l'enseignant en Fédération Wallonie-Bruxelles
- la photographie du métier d'instituteur primaire (SeGEC/FédESuC; 2014)
- les modèles de développement professionnel (Wheeler, 2003; Katz, 1972; Nault, 1999)
- la dimension déontologique du métier.

Démarches d'apprentissage

Le cours est construit autour d'une alternance entre des séances d'apports théoriques (cadres théoriques, référentiels, etc.), des séances de réflexion en groupe et des plages de travail autonome (recherches en bibliothèque, sur Internet, etc.)

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation continue et formative.

Sources et références

- Meersseman, C., Servais, J-F, & Barhélemi, E. (2011) *Confidentialité et secret professionnel : enjeux pour une société démocratique*. Bruxelles : Yakapa.be
- Ministère de la Communauté française (2015). *Le tout petit guide du jeune enseignant*. Bruxelles : Agers.
- Ministère de la Communauté française (2001). *Devenir enseignant*. Bruxelles : Agers.
- Paquay, L. & Wagner, M-C. (2001) Compétences privilégiées dans les stages et en vidéo-formation. In L. Paquay, M. Altet, E. Charlier & P. Perrenoud (Eds.), *Former des enseignants réflexifs* (pp. 153-179). Bruxelles : De Boeck
- SeGEC/FédESuc (2014). Photographie du métier d'instituteur primaire. Bruxelles : SeGEC / FédESuc.
- Conseil supérieur pédagogique (2014). Référentiel de compétences de l'enseignant. Bruxelles : CGHE. en ligne <http://www.cghe.cfwb.be/index.php?id=1551>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Divers documents (synthèses, articles) seront remis aux étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette unité d'enseignement sera évaluée au travers d'une épreuve intégrée sous forme d'un travail écrit personnel et individuel.

Les consignes, exigences et critères d'évaluation seront communiqués via ConnectEd.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En Q3, l'étudiant en échec devra représenter le travail écrit selon les mêmes modalités qu'au Q2.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).